

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 23 Février 2022

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 23 février 2022 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

**Présents** : Nadège NICOLAS, Sylvie BABIGEON (visioconférence), Arnaud BERNEZ, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER (en visioconférence), M. Nathan ROY (en visioconférence).

**Absent(es) excusé(es)** : Mathieu KLEIN, Michel FICK, Florence LEGROS.

**Nombre d'administrateurs en exercice** : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Ont donné pouvoir :**

Florence LEGROS à Sylvie BABIGEON  
Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS  
Michel FICK à Arnaud BERNEZ

**Secrétaire de séance** : Sylvie BABIGEON

**Objet : Nomination du représentant de la Caisse auprès de la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal**

Les statuts de la Conférence Permanente, Association Professionnelle des Caisses de Crédit Municipal, précisent que : « Le Conseil d'Orientation et de Surveillance, pour les Caisses ou le Directoire pour les filiales, désigne les personnes physiques habilitées à représenter la Caisse et la filiale à l'Assemblée Générale. Les personnes ainsi désignées exprimeront seules le vote de leur structure ». Il convient de procéder à la désignation du représentant de la Caisse de Crédit Municipal de Nancy.

En sa qualité de Vice-Présidente, Nadège NICOLAS est proposée pour représenter la Caisse auprès de la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal. Sa candidature est soumise au vote.

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

-Valide la candidature de Nadège NICOLAS pour représenter la Caisse auprès de la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal

Pour extrait conforme,  
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du  
Conseil d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle  
de légalité le 02/03/2022  
Affiché le 02/03/2022